



ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
DOUZIÈME LÉGISLATURE

R A P P O R T D ' I N F O R M A T I O N

*Présenté à la suite de la mission effectuée en
du 13 au 19 novembre 2005*

par une délégation ⁽¹⁾ du

GROUPE D'AMITIÉ FRANCE- CAMBODGE

(1) : composée de M. Jacques Brunhes, *Président*, et de
MM. François Loncle, Marc Le Fur et Jean-Yves Hugon

SOMMAIRE

Pages

INTRODUCTION	5
--------------------	---

COMPTE RENDU DES AUDIENCES, REUNIONS, ENTRETIENS ET VISITES

- Dîner de travail à la Résidence de France 7
- Visite de l'hôpital Calmette 7
- Audience du Président de l'Assemblée nationale 8
- Rencontre avec le groupe d'amitié Cambodge - France 11
- Rencontre avec le groupe parlementaire du PPC 13
- Rencontre avec le groupe parlementaire du PSR 20
- Fête des eaux 25
- Dîner offert par le Gouverneur de Siem Reap..... 26
- Visite de l'Ecole hôtelière Paul Dubrule 26
- Audience de S.M. Le Roi du Cambodge..... 27
- Réunion de travail à l'Institut Pasteur du Cambodge 29
- Entretien avec le vice-Premier ministre,
co-ministre de l'Intérieur 32
- Audience du Président du Sénat..... 37
- Rencontre avec le groupe parlementaire du FUNCINPEC..... 38

ANNEXE

Programme de la mission	41
-------------------------------	----

INTRODUCTION

Une délégation du groupe d'amitié France – Cambodge de l'Assemblée nationale s'est rendue au Cambodge du 13 au 19 novembre 2005, à l'invitation du groupe d'amitié Cambodge-France l'Assemblée nationale du Cambodge, présidée par S.A.R. la Princesse Norodom Vacheahra.

Cette délégation, conduite par M. Jacques Brunhes, ancien ministre, président du groupe d'amitié, député (C.R.) des Hauts de Seine, était composée de MM. François Loncle, ancien ministre, député (S.) de l'Eure, Marc Le Fur, député (UMP) des Côtes-d'Armor, et Jean-Yves Hugon, député (UDF) de l'Indre.

Cette visite a fait suite à l'accueil, à Paris et dans la Sarthe, d'une délégation du groupe d'amitié Cambodge-France, en juin 2001.

Initialement prévue en mars 2003, la visite en retour du groupe d'amitié avait du être reportée en raison de l'actualité politique en France – débat parlementaire sur la situation en Irak – et de la tension résultant de la proximité des élections législatives au Cambodge. L'absence de session de l'Assemblée nationale cambodgienne pendant plus d'un an, en raison de la situation politique confuse qui avait suivi les élections de juillet 2003, est à l'origine de ce long report.

La visite s'est déroulée dans un contexte d'intense activité politique et de célébrations et festivités.

Objet d'un intense débat politique depuis plusieurs mois, le traité complémentaire sur les frontières signé début octobre avec le Vietnam, qui entérine les précédents traités sur le même objet, venait d'être ratifié par l'Assemblée nationale l'avant-veille de l'arrivée de la délégation française.

Le débat sur la question n'en était pas autant clos puisque des journalistes ainsi qu'un proche conseiller du Roi-Père venaient d'être inculpés pour diffamation par le Gouvernement et, pour certains, incarcérés. La question de savoir si le Roi allait promulguer le traité n'était pas complètement éclaircie, malgré son retour de Pékin.

L'autre fait marquant de l'actualité politique fut la réunion, pendant le séjour de la délégation, du congrès du FUNCINPEC au cours duquel le Premier Ministre, M. Hun Sen a prononcé un discours pour célébrer et réaffirmer l'alliance entre les deux partis au Gouvernement. Il a été suivi la semaine suivante par un congrès extraordinaire du Parti du Peuple Cambodgien (PPC).

Enfin, la poursuite de l'exil forcé à l'étranger de M. Sam Rainsy, dirigeant du parti d'opposition PSR, et la récente radiation de la liste des députés de M. Cheam Channy, membre du PSR, condamné quelques semaines plus tôt à sept ans de prison pour haute trahison, n'en finissaient pas d'empoisonner les relations entre majorité et opposition à l'Assemblée nationale.

Sur le plan des festivités, le Cambodge venait de célébrer le premier anniversaire du couronnement du Roi Sihamoni (29 octobre), le 83^{ème} anniversaire du Roi-Père Sihanouk (31 octobre), la Fête de l'Indépendance (9 novembre) et s'appêtait à célébrer durant trois jours (15, 16 et 17 novembre) la Fête des Eaux, la plus importante fête traditionnelle pendant lesquels toute l'activité du pays s'arrête et des centaines de milliers de personnes assistent au déroulement des festivités à Phnom Penh.

*

* *

Les membres de la délégation tiennent à rendre hommage aux autorités cambodgiennes, et tout particulièrement à S.A.R. le Prince Norodom Ranariddh, président de l'Assemblée nationale et à MM. Mom Chim Huy et Pen Pannah, vice-présidents du groupe d'amitié Cambodge – France, pour la très haute qualité de l'accueil qui leur a été réservé.

Ils adressent également leurs remerciements à son excellence M. Yvon Roë d'Albert, ambassadeur de France au Cambodge, pour son concours précieux dans la préparation et le déroulement de cette visite, et à M. Pascal Royère, consul honoraire de France à Siem Reap et membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, pour son aimable disponibilité.

COMPTE-RENDU DES AUDIENCES, RÉUNIONS, ENTRETIENS ET VISITES

❖ **Dîner de travail à l'ambassade de France**

Dès le soir son arrivée, la délégation a été reçue à la Résidence de France par S.E.M. Roë d'Albert, entouré de ses principaux collaborateurs, pour un dîner de travail consacré au déroulement de son séjour et aux points saillants de l'actualité politique cambodgienne.

Le séjour de la délégation a été situé dans son contexte : Fête des eaux, moment important de la vie sociale ; congrès du FUNCINPEC (14 et 15 novembre), présidé par le Prince Ranariddh, suivi la semaine suivante de celui du PPC, son allié au Gouvernement.

Les principaux points évoqués ont été la question de l'adoption ; l'impact de la grippe aviaire ; les relations entre le FUNCINPEC, du Prince Ranariddh, et le PPC, du Premier ministre Hun Sen, et les grands axes de la coopération bilatérale franco-cambodgienne.

❖ **Visite de l'hôpital Calmette**

L'hôpital Calmette est l'établissement de référence au Cambodge dans le domaine de la santé. Construit entre 1958 et 1960, il a rouvert en 1979, après un arrêt sous le régime des Khmers rouges, sous administration vietnamienne jusqu'en 1985, puis en coopération avec la Bulgarie ensuite.

L'université de médecine, qui a rouvert depuis 1980, a déjà formé plus de 3000 médecins.

La coopération avec la France a repris à partir de 1989, avec la collaboration de l'ONG Médecins du Monde et l'hôpital a retrouvé son nom de Calmette en 1990.

La coopération française a pris le relais et, de 1993 à 2002, elle a contribué, à hauteur de 8,5 millions de dollars, à moderniser le

complexe hospitalo-universitaire (restructuration des bâtiments, mise à niveau de l'équipement, formation des personnels, mise en place d'une gestion autonome et d'un statut spécifique). En 1996, un décret du Roi Sihanouk reconnaissait à l'hôpital Calmette le statut d'établissement public administratif doté de l'autonomie financière.

C'est la seule faculté de médecine francophone de toute l'Asie.

Ouvert à tous les publics et accueillant les indigents, l'hôpital pratique des tarifs différenciés selon les revenus; il bénéficie de 4 salles d'intervention chirurgicale, 3 salles de radiographie et d'équipements de pointe tels qu'un scanographe, depuis 2001, et une installation à résonance magnétique (IRM), depuis 2002 ; il offre près de 300 lits et s'appuie sur plus de 500 collaborateurs. Il a totalisé 25 365 entrées pour 93 815 journées d'hospitalisation, en 2004. Il a été en première ligne, au cours de l'année 2003 pour traiter l'épidémie de SRAS.

Inauguré en février 2004, avec l'aide de la Chaîne de l'espoir, le département de neurochirurgie dispose d'un bloc opératoire dédié et de 20 lits d'hospitalisation, qui lui confèrent une capacité annuelle de 1 000 interventions chirurgicales et de 10 000 consultations.

La délégation a effectué la visite de l'hôpital sous la conduite de son directeur, le professeur Heng Tay Kry, secrétaire d'Etat à la Santé.

❖ **Audience du président de l'Assemblée nationale**

SAR le Prince Norodom Ranariddh a reçu la délégation française en compagnie des membres les plus éminents du groupe d'amitié Cambodge-France.

Il a rapidement évoqué les circonstances de la construction du bâtiment occupé par l'Assemblée nationale, son histoire mouvementée et formé le vœu que la prochaine rencontre, en 2007, puisse se dérouler dans les nouveaux locaux en construction sur le bord du fleuve.

Il s'est félicité de la signature, en 2001 à Paris, d'une convention de coopération entre les deux assemblées tout en regrettant qu'elle ne soit pas véritablement entrée en application, hormis l'échange de quelques fonctionnaires.

Il a rappelé son souhait de conclure un nouvel accord dans un cadre identique pour remplacer le précédent, venu à échéance en 2003.

Affirmant aux représentants du peuple français l'attachement du peuple cambodgien aux relations avec la France, il s'est félicité de la coopération franco-cambodgienne, active dans de nombreux domaines.

Il a souligné l'accent porté au développement de la ressource humaine par le biais de la formation, avec comme fleurons les facultés de Médecine, de Pharmacie, d'Agronomie et de Droit, l'Ecole royale d'administration ou l'Institut de technologie du Cambodge.

Il a également apprécié l'effort fait par la France pour son appui à l'Etat de droit, par le biais notamment de la refonte des codifications, et de son soutien à la création de l'Ecole royale de la Magistrature et de l'Ecole royale de Police.

Il a réitéré l'attachement du Cambodge et de la Famille Royale à la France et à la Francophonie.

Il a fait observer que son parti, le FUNCINPEC¹, est le seul parti politique cambodgien connu sous son sigle français.

M. Jacques Brunhes l'a remercié pour la chaleur de son accueil au nom de la délégation française dont il lui a présenté les membres.

Affirmant partager les propos tenus par le Prince sur la coopération parlementaire, il lui a remis un message personnel de son homologue français, M. Jean-Louis Debré.

Il a confirmé le souhait du président Debré de renouveler cet accord de coopération qui pourra dorénavant être appliqué puisque les institutions cambodgiennes sont aujourd'hui en place et semblent l'être durablement.

Il a assuré le Prince Ranariddh que le soutien du groupe d'amitié, dans la mesure de ses moyens, lui était acquis dans ses relations avec les autorités françaises, parlementaires ou gouvernementales. Il lui a notamment proposé son aide en cas de besoin pour le rapatriement des archives de la période coloniale.

Le Prince Norodom Ranariddh a chargé la délégation du groupe d'amitié de réitérer au président Jean-Louis Debré son

¹ Front Uni National pour un Cambodge Indépendant Neutre, Pacifique et Coopératif

invitation à effectuer une visite officielle au Cambodge, afin de lui rendre cette "dette d'amitié" après sa propre visite officielle à Paris, en 2001. Il a émis le souhait de voir flotter ensemble les drapeaux tricolores et cambodgiens au fronton de l'Assemblée nationale.

Revenant sur la coopération entre les deux assemblées, il a estimé que le renforcement de l'Etat de droit doit commencer par l'Assemblée nationale. En effet, les neuf commissions ne disposent pas de moyens humains suffisants pour examiner valablement les textes qui sont déposés par le Gouvernement. Il a souhaité donc la création d'un noyau juridique francophone, autour des étudiants en droit qui poursuivent leurs études à Phnom Penh et non à Lyon, où ils réussissent par ailleurs très bien. Ce noyau juridique apporterait tout spécialement son aide à la commission des Lois pour la rédaction du Code de procédure pénale. Bien entendu la présence d'experts français dans ce domaine serait particulièrement appréciée.

Il a insisté pour que la future convention ne délaisse pas l'aspect matériel de la coopération, afin d'éviter que l'Assemblée nationale du Cambodge ne soit équipée que d'ordinateurs sud-coréens !

M. Jacques Brunhes a confirmé que la délégation est précisément venue pour relever les points sur lesquels pourrait s'engager une coopération utile. La France entend maintenir avec le Cambodge, qui est une des fenêtres de la Francophonie sur l'Asie, les relations privilégiées qui existent entre les deux pays. Et l'Assemblée nationale pour sa part souhaite poursuivre sa coopération, notamment dans le domaine du Droit et dans celui de la formation linguistique des députés.

Le Prince Norodom Ranariddh a rappelé qu'il s'était battu, lorsqu'il était Premier ministre, pour une école bilingue. Il attend de la France une aide à la formation des universitaires, dans un pays qui est à mi-chemin du droit civil et du droit coutumier.

Rappelant également sa fonction de président du Conseil des investisseurs, il a regretté l'absence de candidature sérieuse de la part des entreprises françaises au développement de l'aéroport de Sihanoukville, alors même que le Club Méditerranée va y ouvrir prochainement un village de vacances.

Enfin, intervenant en sa qualité de Président du Comité olympique cambodgien, il a fait part de son souhait de recevoir

quelques maîtres d'armes français pour préparer les équipes cambodgiennes d'escrime.

❖ **Rencontre avec le groupe d'amitié Cambodge-France**

La délégation du groupe d'amitié Cambodge-France présidée par M. MOM Chim Huy, député (PPC) de Kandal, ancien ministre de l'éducation, président de la commission n° 7, vice-président du groupe d'amitié était composée de M. PEN Pannha, député (PPC) de Prey Veng, président de la commission n° 1, vice-président, M. EK Sam Ol, ancien secrétaire d'Etat à l'Education, président de la commission n° 6 et M. POK Sam El, député (FUNCINPEC) de Kompong Chhnang.

L'ambassadeur de France, M. Yvon Roë d'Albert, était présent aux côtés de la délégation française.

Les discussions ont principalement portés sur le contenu de la prochaine convention de coopération entre les deux assemblées.

Estimant que la précédente convention, arrivée à échéance en 2003, paraissait tout à fait adaptée à servir de cadre à la prochaine, la partie cambodgienne a souhaité qu'elle réponde à deux besoins principaux : l'assistance et la formation.

La formation aura pour but de rehausser le niveau de compétence des fonctionnaires. En particulier ceux des commissions, qui ont besoin d'être initiés à la recherche ; une formation à la conservation des archives, qui doivent pouvoir servir aux recherches futures, s'avère nécessaire ; la formation de bibliothécaires et la fourniture d'ouvrages juridiques en français devra permettre de disposer d'une bibliothèque digne de ce nom, indispensable aux députés les plus âgés (50-60 ans), qui parlent français et ne maîtrisent pas l'anglais, pour se forger une opinion personnelle sur les textes déposés par le Gouvernement devant l'Assemblée.

La formation des personnels devra être complétée par des stages de formation continue. Il s'agit de préparer la génération montante de la francophonie.

L'assistance d'experts juridiques francophones constitue également un besoin important, dans des domaines très spécifiques, tels que le régime foncier ou le code pénal.

Au chapitre des équipements, la fourniture d'ordinateurs "dernier cri" serait très appréciée.

Enfin, dans le cadre des échanges interparlementaires, les visites et les stages à l'Assemblée nationale française sont considérés comme très instructifs pour les députés cambodgiens.

La partie cambodgienne a regretté de ne pas avoir pas assez exploité la première convention de coopération et elle a émis le souhait que la prochaine prenne mieux en compte ses besoins spécifiques. La venue d'un expert sur place serait très utile pour recenser, service par service, la nature et l'étendue de ces besoins.

Les députés cambodgiens ont admis que les deux dernières législatures comptent moins d'élus francophones ; ils ont reconnu la nécessité d'augmenter le nombre de membres du groupe d'amitié et de la section de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF).

M. Jacques Brunhes a confirmé que la mission de la délégation du groupe d'amitié était justement d'explorer la nature des besoins de l'Assemblée cambodgienne en matière de coopération afin d'actualiser les contenus et les modalités d'application de la prochaine convention au plus près de ces besoins, à charge pour la partie cambodgienne de définir au mieux ses besoins

Il a rappelé les règles qui prévalent à l'Assemblée nationale pour les échanges interparlementaires : au mieux une réception et une mission par groupe d'amitié au cours d'une législature. Il a reconnu que dans le cas des relations franco-cambodgiennes cela semblait bien insuffisant. En contrepartie la convention prévoirait la participation active des députés aux échanges dans le cadre de la coopération, souvent d'ailleurs plus profitables que les échanges entre groupes d'amitié.

Enfin, il a rappelé tout l'intérêt pour les députés cambodgiens de participer au fonctionnement de l'APF, forum de réflexion politique, reconnu comme consultant officiel par l'ONU, mais aussi lieu d'échanges plus techniques, à l'instar du prochain séminaire organisé à Vientiane.

❖ **Rencontre avec le groupe parlementaire du PPC¹**

La délégation du PPC, présidée par M. MOM Chim Huy comprenait Mme NIN Saphon, MM. PEN Pannha, EK Sam Ol, VAN Sengly, députés à l'Assemblée nationale.

M. Mom Chim Huy a fait une présentation historique du PPC, mouvement politique créé avant 1953 avec pour objet la lutte pour l'indépendance. Opposant à Lon Nol, qui avait renversé le Roi à l'occasion d'un coup d'état, il a pris le maquis et a continué la lutte contre le génocide perpétré par les Khmers rouges de Pol Pot.

Le PPC a libéré le pays des Khmers rouges et a porté ensuite tous ses efforts sur la reconstruction du pays. A la veille des accords de Paris, il contrôlait 80% du territoire cambodgien.

Il est reconnaissant à la France d'avoir contribué à la politique de réconciliation nationale qui a permis la grande coalition de tous les partis aux élections de 1993 sous les auspices de l'APRONUC. Le PPC avait alors remporté 54 sièges, contre 70 au FUNCINPEC.

Aux élections législatives de 1998, le PPC a remporté la victoire mais sans atteindre la majorité des deux-tiers des députés qui lui aurait permis de gouverner seul. L'alliance entre les deux premiers partis a donc été reconduite.

Aux élections de 2003, le PPC a remporté 73 sièges, ratant de peu la majorité constitutionnelle, ce qui a conduit au blocage politique. Pour sortir de cette impasse, après de longs mois de négociations, il a fallu voter une loi constitutionnelle autorisant un vote bloqué sur la composition du Gouvernement et des instances dirigeantes de l'Assemblée nationale. C'était la seule solution pour surmonter la méfiance réciproque des deux partis qui n'arrivaient pas à s'entendre.

Il est apparu au cours du temps que la réconciliation nationale est une question fondamentale et que l'alliance entre le PPC et le FUNCINPEC est un élément essentiel de la stabilité politique, donc du développement de ce pays. Il s'est félicité que le congrès du FUNCINPEC qui se déroulait au même moment ait maintenu le principe de cette alliance.

¹ Parti du Peuple Cambodgien

Il ne faut pas cependant négliger le rôle du seul parti d'opposition, dont les suggestions sont prises en compte. N'ayant pas voté en faveur de la loi constitutionnelle, qui a permis de venir à bout du blocage politique de 2003-2004, l'opposition n'est pas présente au sein des commissions de l'Assemblée nationale, où elle est cependant invitée lors des auditions des ministres.

A l'avenir, le PPC maintiendra la coopération avec les différentes forces politiques et notamment son alliance avec le FUNCINPEC, car l'essentiel est bien de construire un Etat de droit qui reconnaisse et favorise le pluralisme politique et économique. Il faut tenir compte cependant du fait que le Cambodge n'est pas encore prêt à entrer dans un marché de libre concurrence.

Le PPC est un parti d'avenir qui doit écouter et servir le Peuple, la Nation.

Tout récemment s'est posé le problème épineux du tracé des frontières avec le Vietnam, un sujet très important et complexe à ne pas laisser traîner en longueur pour éviter une exploitation politique par quelque parti que ce soit. Le FUNCINPEC a fait connaître son accord mais le PSR refuse cet accord. Il n'est pourtant plus possible de prétendre aux frontières du temps d'Angkor, lorsque l'empire Khmer s'étendait très loin vers le Vietnam, la Thaïlande et même la Malaisie. La décision du Gouvernement doit unir tous les Cambodgiens et non pas les diviser. Le réalisme doit l'emporter sur la démagogie pour que la population, actuelle et future, soit assurée de ses lendemains.

Actuellement le Cambodge est en pleine période de réformes. La réforme administrative vise à rehausser le niveau de compétence de tous les cadres administratifs recrutés à la hâte après 1993. La réforme judiciaire a pour objet de mettre en place un Etat de droit, soucieux de respecter et développer les Droits de l'Homme.

Le PPC accorde beaucoup d'importance à l'amélioration des conditions de vie de tous les fonctionnaires mais l'économie cambodgienne est encore trop faible pour relever les salaires au-delà des 10 à 15% par an. Il est nécessaire, également, de poursuivre une réforme financière, la réforme de l'agriculture, de l'environnement, ...il reste encore beaucoup à faire.

L'assistance internationale est très appréciée, notamment celle de la France. Les contacts et les discussions avec les ONG, les fonctionnaires internationaux, les ambassadeurs et autres sont très

enrichissants. Les Cambodgiens, qui ont la meilleure connaissance de leur pays, attendent principalement des experts étrangers une aide pour acquérir les compétences nécessaires.

M. Jacques Brunhes a exprimé le sentiment, ressenti par tous les membres de la délégation, d'arriver à un moment très particulier, marqué par le 52^{ème} anniversaire de l'indépendance du pays, le vote de ratification du traité sur les frontières, la traditionnelle fête des Eaux.

Après la période aussi tragique du génocide à l'issue de laquelle le pays s'est retrouvé sans mémoire et sans structures, il a réussi à surmonter cette épreuve de manière remarquable.

Le Cambodge a des atouts en main grâce à son opiniâtreté et à l'aide internationale. Le Cambodge aujourd'hui a retrouvé sa place sur la scène régionale grâce à son intégration dans l'ASEAN, à son appartenance - qui va de soi - à la Francophonie et à son entrée dans l'OMC.

L'effort entrepris par le Cambodge mérite des félicitations.

M. Marc Le Fur a souhaité connaître les grandes lignes des clivages idéologiques qui existent entre les principaux partis.

M. Pen Pannha a expliqué qu'en dépit de la ligne politique solide et bien préparée du PPC, il importe avant tout de tenir compte du contexte du moment et d'aller à la rencontre des aspirations du peuple.

Le PPC est un parti de réformes, qui privilégie les réformes en profondeur et sur le long terme mais sûres. Si le programme est de bonne qualité mais si la stratégie consiste à privilégier les intérêts du Parti et non ceux de la Nation, on s'écarte alors de la voie de la démocratie. C'est pourquoi le PPC est en train d'adopter une ligne politique pluraliste, pour obtenir la confiance de la Nation.

A l'inverse, l'opposition ne tient pas compte de la voix du peuple et de ce fait elle va à l'encontre de la démocratie.

M. Mom Chim Huy a soutenu que le clivage idéologique est une notion importante. Le PPC est un parti de gauche, mais non extrémiste. Le PSR est un parti de droite, un peu l'équivalent d'un Le Pen populiste. Quant au FUNCINPEC, on peut le qualifier de parti centriste. C'est pourquoi d'ailleurs son alliance avec le PPC fonctionne très bien.

C'est le réalisme politique qui dirige l'action du Gouvernement : il ne promet pas monts et merveilles. C'est l'évolution des aspirations du peuple qui dicte au Parti son programme politique. L'opposition au contraire fait œuvre de pure démagogie et promet monts et merveilles.

Il faut cependant reconnaître que les partis partagent un fond commun, la défense de la monarchie constitutionnelle.

M. Ek Sam Ol a voulu ajouter quelques mots à ceux de ses collègues pour préciser que le PPC a été créé le 28 juin 1951, sous le protectorat français, et que son but principal était la lutte pour l'indépendance. Il s'appelait à l'époque le parti populaire révolutionnaire khmer (PPRK) et professait alors une idéologie marxiste léniniste.

En 1962, les Khmers rouges ont pris le pouvoir au sein du PPRK, qui est devenu le parti communiste du Kampuchea, et l'ont conservé jusqu'en 1975.

Mais une dissidence interne, dirigée par Hun Sen, Chea Sim, et Heng Samrin, est entrée en lutte contre les Khmers rouges qu'elle a battus avec l'aide du parti communiste Vietnamien.

Au lendemain de la victoire, en 1979, le PPRK a été recrée et en 1991 il a modifié son nom en PPC. Celui-ci représente les paysans, les ouvriers et tous les travailleurs du Cambodge et son idéologie est principalement nationaliste.

Le PPC actuel répond aux aspirations de toutes les couches de la population qui ont été victimes du génocide. C'est le point fort de la ligne politique du parti depuis qu'il a créé, le 2 décembre 1978, le front contre les Khmers rouges avec l'aide des partis communistes du Vietnam, de l'URSS et des pays de l'Europe de l'est.

A la chute de Pol Phot, le PPC a dû assumer seul la direction du pays, tout en continuant à lutter contre les infiltrations des Khmers rouges.

Les cadres du PPC sont tous des rescapés du génocide perpétré par les Khmers rouges - qui ont massacré entre 75 et 85% des cadres vivants alors, ingénieurs, enseignants ou étudiants - recrutés et formés pour redresser le pays.

De 1979 à 1985, malgré le blocus de l'Occident – qui a duré jusqu'en 1991 – l'aide accordée par les pays socialistes, sous forme de bourses ou d'assistance technique, a permis de former dans les plus

brefs délais les cadres nécessaires au fonctionnement du pays. C'est environ 2 000 bourses par an, tous pays confondus, qui étaient accordées pour former l'encadrement, selon trois niveaux de compétence : ouvriers spécialisés, techniciens supérieurs et ingénieurs.

La majorité des cadres formés à cette époque sont restés fidèles au PPC et ils occupent maintenant les postes dirigeants.

Emanant du peuple, le PPC n'agit que pour le bien du peuple et de la nation mais il sait faire preuve de beaucoup de souplesse pour s'adapter aux circonstances.

M. Mom Chim Huy a qualifié le PPC de parti progressiste qui représente l'avenir. Il a lutté pour l'indépendance, il a lutté contre le génocide, il a beaucoup travaillé pour redresser le pays, il a participé activement aux accords de Paris et à la reconstruction du pays.

M. François Loncle s'est interrogé sur le traité signé récemment sur les frontières : quel serait l'élément déterminant qui donnerait satisfaction au Cambodge, dans ce dossier, par rapport à ses voisins ? Sur quelles instances arbitrales compte-t-il ?

M. Mom Chim Huy a précisé compter sur les documents juridiques de l'époque du Protectorat, notamment ceux qui ont abouti au tracé de la "ligne Brévié".

Comme l'a souvent souligné le Roi Norodom Sihanouk, le Cambodge doit être reconnu dans les limites de ses frontières actuelles selon les tracés figurant sur la carte au 1/100 000^{ème} reconnue par la Constitution et déposée à l'ONU.

Mais le problème actuel vient de ce que les techniciens chargés de tracer la "ligne Brévié" n'ont pas toujours bien respecté les instructions données à l'époque par le Résident Général, notamment en ce qui concerne la ligne de partage des eaux. C'est tout l'objet des discussions avec le Vietnam.

Tous ces documents ont été largement diffusés auprès du peuple pour qu'il comprenne bien la ligne défendue par le Gouvernement. Certains suggèrent de saisir la Cour internationale de Justice, mais faudrait-il encore qu'il existe une véritable controverse.

Les principes fondamentaux ont été fixés mais l'accord n'est pas totalement définitif sur les points de détails et il est d'ores et déjà prévu de continuer la discussion pour aboutir à d'autres accords.

M. Jacques Brunhes a confirmé que le Gouvernement français est disposé à ouvrir ses archives, si cela peut permettre d'aboutir à une solution.

L'ambassadeur de France, **M. Yvon Roë d'Albert**, a alors fait remarquer qu'une délégation cambodgienne était déjà passée les consulter, aussitôt suivie par les Vietnamiens, puis par les Laotiens. La France leur a fourni l'ensemble des documents à sa disposition.

M. Jean-Yves Hugon s'est interrogé sur le taux de participation aux élections, d'une part, et sur l'incidence de l'absence d'état-civil obligatoire sur ce taux de participation.

M. Mom Chim Huy a, de mémoire, cité un taux de participation autour de 80%. L'inscription à l'état-civil est aujourd'hui obligatoire et gratuite à la naissance. Pour ceux qui ne disposent pas d'un état-civil officiel, il est remplacé par une déclaration certifiée par témoins.

M. Jacques Brunhes a posé deux questions : le taux de croissance des économies de la région est très élevé. Quelles sont les prévisions pour celui du Cambodge?

Quels sont les projets du PPC pour lutter contre les effets pervers de la mondialisation que sont la misère et la corruption ?

Sur les perspectives économiques, **M. Mom Chim Huy** a fait état d'un taux de croissance prévisionnel de 6%, selon la Banque Mondiale, mais à condition que la hausse du prix du pétrole ne mette pas trop en difficulté l'économie cambodgienne. Celle-ci puise actuellement son dynamisme dans le textile, où les risques de la concurrence chinoise ne doivent pas trop se faire sentir avant 2008, dans l'agriculture en progrès notable, où les surfaces cultivées ont dépassé les 2 millions d'hectares, laissant espérer des excédents, et dans le tourisme, où l'on attend un million et demi de visiteurs étrangers en 2006. L'inflation reste limitée à 5%.

Sur la mondialisation, il a fait part de sa perplexité devant le déferlement de produits chinois sur la planète tout en espérant que le Cambodge continuera à bénéficier de l'aide internationale pour poursuivre son développement. La lutte contre la corruption, qui est un véritable problème au Cambodge, fera l'objet d'une loi qui viendra très bientôt en discussion devant l'Assemblée nationale. La part de la

population cambodgienne vivant sous le seuil de pauvreté serait d'environ 36%, en recul de 10% par rapport à la décennie précédente.

Pour assurer son développement économique, le Cambodge a décidé de privilégier une stratégie "rectangulaire" dont les quatre "rectangles" de croissance sont :

- la mise en valeur du secteur agricole
- la croissance du secteur privé et du marché de l'emploi
- la réhabilitation et construction de nouvelles infrastructures
- le renforcement et le développement des ressources humaines

L'apport des investissements étrangers est fondamental pour assurer le succès de cette stratégie et tout particulièrement dans le domaine du tourisme, vital pour l'économie cambodgienne. L'importance des ressources culturelles n'est plus à démontrer et Phnom Penh est très fière de l'implantation d'un centre archéologique pour l'Asie entière.

M. Ek Sam Ol a souligné le désir des députés cambodgiens d'obtenir des informations détaillées sur deux sujets qui feront l'objet de prochains textes législatifs : les ONG et le statut du député.

M. Jacques Brunhes a précisé qu'il n'existe pas en France de statut de l'élu à proprement parler, sujet d'un vaste débat toujours en cours, mais qu'un volume de la collection "Connaissance de l'Assemblée" traite du statut du député. Quant aux ONG, il n'y a pas non plus de texte législatif mais un rapport de la commission des Affaires étrangères sur ce sujet. Les deux ouvrages feront bien entendu l'objet d'un envoi à l'Assemblée nationale du Cambodge.

M. Yvon Roë d'Albert a rappelé que deux députés français, MM. Destot et Blum, membres de la commission des Affaires étrangères, avaient fait récemment le déplacement au Cambodge pour venir observer sur le terrain le fonctionnement des ONG.

❖ **Rencontre avec le groupe parlementaire du PSR¹**

La délégation du PSR, présidée par M. UNG Bun Ang, sénateur, comprenait quatre personnes, dont un député et deux sénateurs.

Souhaitant que ses interlocuteurs soient bien informés de la situation au Cambodge, **M. Ung Bun Ang** s'est dit prêt à répondre à leurs questions.

M. Jacques Brunhes : Quels sont l'origine et le programme du PSR ? Quel est son rôle dans l'opposition, dans le cadre de la démocratie parlementaire ?

M. Ung Bun Ang a estimé, en réponse à la seconde question, que les droits du parti minoritaire ne sont pas respectés à l'Assemblée nationale du Cambodge. Il en veut pour preuve que le parti d'opposition ne siège pas dans les commissions, que l'Assemblée a abusé de sa majorité pour priver de leur immunité parlementaire certains députés d'opposition et, enfin, que le nouveau règlement intérieur a réduit le temps de parole de l'opposition. En conséquence le PSR n'a pas les moyens d'assurer son rôle d'opposition au sein de l'Assemblée nationale.

Autre exemple récent : la loi sur les frontières a été adoptée sans même que l'opposition ait pu s'exprimer ; de plus, elle n'a jamais réussi à obtenir une information complète du Gouvernement sur ce sujet. Tout cela est bien une preuve de l'absence de vraie démocratie au Cambodge.

Quant au programme du PSR, il est le résultat d'un constat : l'incapacité de la majorité à administrer le pays et l'étendue des problèmes économiques et sociaux que celui-ci doit affronter.

Le premier problème à résoudre, le plus fondamental, est de réduire, si ce n'est de faire disparaître, la corruption car elle porte atteinte aux intérêts vitaux du pays. Il existe bien un programme de lutte contre la corruption, qui reprend les mêmes discours depuis dix ans, mais la réalité n'est pas en phase avec les annonces. Si le Gouvernement avait véritablement la volonté de combattre la corruption, un projet de loi ne serait pas nécessaire. A cause de la

¹ Parti Sam Rainsy

corruption, l'aide extérieure, qui s'élève pourtant à 100 milliards de dollars, ne parvient pas à faire régresser la pauvreté, le fossé se creuse entre les pauvres et les riches. Tout cela est confirmé par les grandes institutions internationales.

Le deuxième point de notre programme concerne la redistribution équitable des progrès économiques enregistrés par notre pays. Notre économie enregistre un taux de croissance annuel de 6,5%, taux qui peut paraître élevé mais qui ne suffit pas absorber le flux des étudiants diplômés qui se présentent chaque année sur le marché du travail. Seulement entre 50 et 60.000 d'entre eux trouvent un emploi sur 80.000 nouveaux diplômés par an. Selon les experts, un taux de croissance annuel d'au moins 10% serait nécessaire pour créer les 20.000 emplois qualifiés qui manquent chaque année, soit 100.000 chômeurs de plus tous les cinq ans.

Le troisième problème est celui du déficit des terres agricoles qui engendre une augmentation dangereuse du nombre de paysans sans terres. Les deux causes principales de ce phénomène sont la mainmise par les gens riches ou les hauts fonctionnaires sur ces terres, par achats massifs ou même par expropriation, et d'un autre côté, la paupérisation du monde rural qui oblige les paysans à vendre leurs terres pour se faire soigner ou tout simplement pour se nourrir. Le PSR considère qu'une réforme foncière est devenue indispensable.

Pour terminer, un point sur l'origine du PSR: le parti a été créé en 1995 par Sam Rainsy et d'autres, tous issus du FUNCINPEC, sur la question précise de la lutte contre la corruption, qui avait été à l'origine de sa démission d'office de son poste de ministre des Finances et de son exclusion de l'Assemblée nationale. Son combat contre la corruption n'avait pas plu à tous, au FUNCINPEC ni au PPC, où il s'était fait beaucoup d'ennemis.

M. Jacques Brunhes a souhaité connaître le point de vue des ses interlocuteurs sur le déroulement des dernières élections législatives et municipales.

M. Ung Bun Ang a constaté des progrès depuis les élections de 1993 mais il a estimé que la principale amélioration à apporter concerne l'indépendance et la neutralité de la Commission nationale électorale. Ce résultat ne pourrait être atteint que si tous les partis, opposition comprise, y étaient représentés et non pas les deux seuls

partis de la majorité. Il s'est dit prêt à accepter l'aide de la France pour améliorer le système actuel.

Un membre du PSR a confirmé que son parti rencontre de grandes difficultés pour assurer son rôle d'opposition au Parlement. A l'instigation des partis de la majorité, le temps de parole de l'opposition est fortement limité par le règlement, et certains de ses membres sont même quelquefois totalement privés de parole. Cela n'est pas conforme aux règles démocratiques, alors que le PSR compte vingt députés et représente un cinquième de l'électorat.

De plus l'activité en circonscription des élus de l'opposition est entravée par l'action de la police, et même quelquefois totalement interdite. Ils sont l'objet de fréquentes menaces et nul n'ignore que les arrestations arbitraires et les assassinats politiques sont fréquents au Cambodge. Un député du PSR a été arrêté et emprisonné sous l'accusation de porter atteinte à la sécurité de l'Etat. Le PSR a demandé à la délégation française d'intervenir en faveur de sa libération.

Il se pose également un problème de liberté de la presse et de neutralité de l'information : il existe de très nombreux journaux en vente libre, mais cela n'a pas grande signification dans un pays où la majorité de la population est illettrée et tient ses seules informations de la radio et de la télévision, aux mains du Gouvernement.

La stratégie du PSR repose sur la non-violence. Son programme consiste à faire comprendre au peuple qu'il a des droits et un rôle à jouer dans la société. Le PSR est prêt à établir de bonnes relations avec tous les partis dans le pays. C'est à tort qu'il est accusé de racisme alors qu'il ne cesse de proclamer son attachement aux Droits de l'Homme. La loi a prévu des formalités de contrôle des immigrants et le PSR réclame leur application effective. Il ne remet pas en cause l'entrée légale des étrangers dans le pays mais il leur demande de respecter la loi cambodgienne.

Mme Ly Si Van, docteur en médecine, souhaite ajouter quelques mots sur le rôle du parti d'opposition et sur la démocratie au Cambodge.

Le fonctionnement interne du PSR est basé sur le respect de la démocratie : élections libres à tous les échelons, octroi de responsabilités à chaque échelon local.

Le PSR est ravi de l'aide apportée par la France à la construction du centre de cardiologie, le seul centre hospitalier vraiment professionnel.

Mme Ly Si Van se félicite de la qualité et de la neutralité des informations diffusées par Radio France International mais déplore la mauvaise qualité de la réception au Cambodge.

Sur le plan sanitaire, malgré l'aide internationale reçue par le Gouvernement – environ 1 dollar / habitant / an – près de 10 millions de Cambodgiens n'ont jamais consulté un médecin. Si cette aide était directement versée aux ONG, l'impact sur la santé du peuple cambodgien serait plus important.

Alors que l'hôpital Calmette reçoit une aide importante de la France et du Japon, il pratique des tarifs trop élevés. Ceux qui sont en mesure de les payer reçoivent des soins de qualité alors que les indigents sont soignés à minima.

Le taux de vaccination se situe actuellement au niveau de celui des années 60 ou 70, malgré une distribution massive de vaccins au profit des zones rurales au début des années 2000. Les réalisations du Gouvernement en matière de Santé publique sont très en deçà des standards internationaux.

En conclusion, le PSR a sollicité l'intervention de la France pour :

- faciliter le retour de Sam Rainsy au Cambodge et le rétablissement de son immunité parlementaire,
- faire libérer les militants emprisonnés,
- permettre aux députés de l'opposition de siéger dans les commissions de l'Assemblée nationale
- obtenir que l'opposition soit représentée à la Commission nationale des Elections.

M. François Loncle a bien noté les difficultés de réception au Cambodge des émissions de RFI et transmettra cette information aux responsables de la chaîne de radio.

Il a souhaité connaître les différences entre le PSR et les autres formations politiques à propos de la politique étrangère du Cambodge, notamment en ce qui concerne les relations avec la Chine, avec les Etats-Unis et bien entendu avec la France.

M. Ung Bun Ang a souligné que son parti entretient de bonnes relations avec tous les pays. Il a estimé que l'absence de contrôle par les bailleurs internationaux de l'utilisation de l'aide, généreuse, qu'ils accordent au Cambodge pose un vrai problème. Car ils savent qu'à la moindre remontrance le Cambodge se retournera vers la Chine, qui ne conditionne pas son aide et qui fait de gros efforts pour être présente dans la péninsule sud-est asiatique. Même le Japon joue à ce jeu du silence. L'aide occidentale ne sert pas à réduire la pauvreté au Cambodge mais simplement à maintenir l'influence des pays donateurs dans ce pays. Le résultat se mesure à la décadence progressive de la démocratie au Cambodge.

M. Jean-Yves Hugon a voulu savoir si, lors du débat sur les frontières, le PSR avait pu s'exprimer. Et pourquoi a-t-il choisi de s'abstenir au lieu de voter contre ?

Trouvant curieux que ce parti porte le nom d'une personne, il s'est interrogé sur les raisons de l'exil de Sam Rainsy et sur les risques qu'il aurait couru s'il ne l'avait pas fait.

M. Jacques Brunhes a rappelé qu'il avait rencontré Sam Rainsy lui-même pendant près de deux heures, à Paris, et qu'il était bien informé des problèmes de ce dernier.

Un député du PSR a fait remarquer qu'à l'occasion du débat à l'Assemblée nationale sur la question des frontières, qui avait duré sept heures, l'opposition n'avait eu droit qu'à vingt minutes pour exposer son point de vue et vingt minutes pour le reste du débat, soit quarante minutes au total, ce qui représente moins d'un dixième du temps de parole total. L'intervention du PSR sur l'article 2 a été refusée et, devant cette violation flagrante du règlement intérieur, ses représentants ont préféré quitter les lieux.

Sur le fond, le PSR considère que les traités signés avant 1993 sont illégaux. Les accords de Paris et la Constitution stipulent que la frontière est celle qui fut reconnue entre 1933 et 1953 par la Communauté internationale.

M. Jacques Brunhes a résumé en un mot la position des membres de la délégation française, quel que soit leur parti politique : défense des droits de l'opposition sous réserve de n'autoriser aucune ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays.

Il a remercié la délégation du PSR pour sa présence, un jour de fête, à cette réunion très utile à la délégation française.

❖ Cérémonie d'ouverture de la Fête des Eaux

La Fête des eaux (*Bonn Om Tuk, en khmer*) est la plus grande fête traditionnelle du Cambodge.

Elle est célébrée tous les ans, pendant trois jours au début de la saison sèche, durant la pleine lune de Novembre lorsque les eaux du fleuve Tonlé Sap s'inversent pour couler du lac Tonlé Sap, gorgé d'eau après la saison des pluies, vers le Mékong. Elles coulaient en sens inverse, d'Avril à Octobre, depuis la mousson de printemps.

La Fête des eaux marque la fin des crues et le mûrissement des récoltes ; elle commémore aussi les grandes batailles fluviales et elle honore le Bouddha et le fleuve Mékong.

La capitale est envahie par la population, qui vient parfois de très loin pour assister et participer aux festivités. Pendant trois jours des centaines de bateaux -396 en 2005- montés par des équipages qui vont de 27 à plus de 60 rameurs, s'affrontent en régates bruyantes et colorées devant le Palais Royal.

La cérémonie se déroule en fin d'après midi et à la nuit tombante en présence de tous les corps constitués. Elle débute par la phase finale des régates, auxquelles participaient des équipages des pays membres du Grand Mékong et de sa sous-région (GMS), et se poursuit par le festival des "barques illuminées", somptueux défilé d'embarcations surmontées de milliers de lampions, représentant les grandes institutions politiques ou de grandes entreprises et faisant référence à la tradition bouddhique. Un feu d'artifice sur le fleuve illumine ce défilé.

La délégation française a été invitée à assister, depuis la loge officielle, à la cérémonie présidée par SM le Roi Norodom Sihamoni.

❖ **Dîner offert par le gouverneur de Siem Reap**

Le gouverneur de Siem Reap, M. Sim Son avait invité la délégation française à dîner dans un hôtel de la place, en compagnie de plusieurs personnalités locales.

A l'issue du dîner, informel, M. Sim Son a tenu à conduire la délégation française sur une grande place de la ville où se déroulait la traditionnelle cérémonie du "riz nouveau", dans le cadre de la Fête des eaux. Installée au premier rang, la délégation française a été saluée par la foule et a pu assister de près au déroulement des premiers instants de la cérémonie appelée à durer une grande partie de la nuit.

❖ **Visite de l'école hôtelière Paul Dubrule**

Au cours de son séjour à Siem Reap, la délégation a visité l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme Paul Dubrule sous la conduite de sa directrice, Mme Béatrice Baranger.

L'école a été inaugurée, en octobre 2002, par M. Paul Dubrule, Sénateur, co-fondateur et ancien co-président du groupe Accor, à l'issue d'un périple de 8.000 km en bicyclette, à travers deux continents, qui l'a conduit depuis la France jusqu'à Siem Reap.

L'école a pour objectif de préparer les élèves cambodgiens à une carrière dans l'industrie du tourisme en leur donnant une formation, adaptée aux standards internationaux, dans quatre domaines principaux : cuisine, service, pâtisserie-boulangerie et hôtellerie-tourisme.

Située en périphérie de Siem Reap, à proximité immédiate du pôle touristique majeur constitué par les ruines d'Angkor, l'ancienne capitale du royaume Khmer, l'école dispose d'un véritable hôtel-restaurant d'application ouvert au public. Elle est régie par un statut d'ONG qui lui permet de recevoir des financements publics et privés, une participation financière étant néanmoins demandée à chaque étudiant admis.

Recrutés sur tests, les étudiants reçoivent un enseignement spécialisé de deux ans à l'issue duquel ils trouvent pour la plupart un emploi sur place.

La visite s'est terminée par un repas, préparé et servi dans les locaux de l'école, auquel participaient quelques membres du corps enseignant, dont deux stagiaires français.

❖ **Audience du Roi, S.M. Norodom Sihamoni**

S.M. le Roi Norodom Sihamoni du Cambodge a reçu, en audience privée au Palais Royal, la délégation du groupe d'amitié à laquelle s'était joint l'Ambassadeur de France.

Le Roi a souhaité la bienvenue à ses hôtes et s'est félicité de la place essentielle de la France au Cambodge, de la coopération exemplaire entre les deux pays et il a remercié la France pour sa générosité et les bienfaits qu'elle apporte à son pays.

M. Jacques Brunhes l'a remercié pour cette audience qui honorait la délégation, le groupe d'amitié, l'Assemblée nationale dans son ensemble et, au delà, le peuple français.

Il a présenté cette audience comme le moment le plus important de la visite de la délégation du groupe d'amitié dont le but était de renforcer la coopération parlementaire entre les deux pays en actualisant la convention signée en 2001.

Missionnée par M. Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale, pour reconduire la convention et accélérer les échanges entre les deux parlements, la délégation a allié le travail et la découverte du Cambodge à l'occasion de sa visite.

Elle a beaucoup apprécié la cérémonie de la Fête des eaux, à Phnom Penh, ainsi que la visite des temples d'Angkor et la cérémonie du riz nouveau, à Siem Reap. Elle s'est efforcée de préparer, au niveau parlementaire, la grande année d'échange entre les deux pays que sera 2006. En sus du travail avec les parlementaires cambodgiens pour mettre au point un projet de convention bien avancé, la délégation s'est intéressée à des questions de portée plus générale. Elle a déjà visité l'hôpital Calmette et le centre de cardiologie et se prépare à participer à une réunion de travail à l'Institut Pasteur sur le problème de la grippe aviaire.

Le Roi s'est dit très fier de la présence des parlementaires français et a souhaité qu'elle contribue à renforcer les relations d'amitié entre les deux peuples. Il a confirmé l'importance de l'année 2006 pour les deux pays, marquée notamment par sa visite d'Etat en France. Il s'est réjoui de revoir Paris et les nombreux amis qu'il y a laissés, évoquant à cette occasion sa double nationalité cambodgienne et française.

Il a reconnu l'importance de la coopération française dans la formation des élites et la création des infrastructures, essentielle pour assurer le développement durable du Cambodge.

Il s'est réjoui, en tant que francophone convaincu, que l'enseignement en français dans des disciplines telles que la médecine, le droit ou l'économie, perpétue la francophonie au Cambodge.

Il a souhaité que la délégation progresse dans sa découverte de la culture du Cambodge.

M. Jacques Brunhes a convenu que la francophonie était également un sujet important de la mission de la délégation et que les échanges interparlementaires dans le cadre de l'Assemblée parlementaire de la francophonie devaient être réciproquement utiles à tous ses membres.

Il s'est félicité à ce titre que le Cambodge constitue une fenêtre pour la francophonie dans une Asie du Sud-Est dominée par la culture anglophone.

Avant de prendre congé, il lui a présenté, au nom de la délégation, ses condoléances pour le drame qui venait encore de frapper le peuple cambodgien, l'explosion d'une mine ayant entraîné le décès de 15 paysans qui revenaient du travail aux champs.

Le Roi s'est déclaré très attristé par ce drame et a souhaité que la coopération internationale continue d'œuvrer à l'éradication de ces millions de mines encore enfouies sous terre, un véritable fléau pour la population cambodgienne.

❖ Réunion de travail à l'Institut Pasteur du Cambodge

La délégation a été reçue par les docteurs Sirenda VONG, chef de l'unité d'épidémiologie, et Philippe BUCHY, chef de l'unité de virologie.

L'institut pasteur du Cambodge (IPC) fut construit en 1946. Il rouvrit ses portes en 1979, après la chute des Khmers rouges, et a été reconstruit en 1995. C'est un établissement secondaire de l'Institut Pasteur de Paris, qui fait partie du réseau international des Instituts Pasteur. Son rattachement direct à Pasteur-Paris lui donne, à l'inverse d'autres établissements du réseau en Asie, une réelle autonomie de fonctionnement.

Ses trois secteurs d'activité, déterminés par les missions pastoriennes, sont :

- une mission de santé publique : dépistage du HIV/VIH, vaccinations internationales, surveillance des maladies transmissibles et émergentes, veille microbiologique, sécurité alimentaire, hygiène de l'environnement
- les recherches biomédicales : SIDA, tuberculose, paludisme, résistance aux médicaments anti-infectieux, virus respiratoires, rage, ...
- une mission d'enseignement – formation : accueil de stagiaires cambodgiens, participation à l'enseignement universitaire et post-universitaire

L'IPC emploie 85 collaborateurs dont 8 scientifiques français.

Ses moyens financiers proviennent pour un tiers de la coopération française, un tiers des bailleurs internationaux et un tiers de ses ressources propres.

L'IPC apporte son expertise au ministère de la Santé cambodgien et à l'OMS pour la surveillance, la veille microbiologique, la lutte contre les maladies transmissibles et l'étude de la résistance aux anti-infectieux en Asie du Sud-est.

Avec l'émergence du SRAS, en 2003, puis de la grippe aviaire, en 2004 et 2005, l'IPC a été nommé "laboratoire national de référence pour le diagnostic du virus respiratoire du SRAS et de la grippe aviaire".

Le **Dr Sirenda VONG** a détaillé les actions du service d'épidémiologie.

En matière de santé publique, le centre de vaccination anti-rabique de l'IPC est le seul au Cambodge. Il pratique environ 13.000 vaccinations par an. La multiplication récente des cas de rage - 18 constatés en 2004 contre 4 ou 5 normalement – est alarmante. Elle laisse penser que le nombre de cas estimés pour tout le pays doit avoisiner les 500, avec un nombre très élevé de décès. Le chien est le vecteur principal de l'épidémie mais la lutte est difficile en raison du grand nombre de chiens errants et de leur reproduction rapide.

Le centre de dépistage du VIH/SIDA, où la consultation est gratuite et anonyme, a été le premier créé au Cambodge. Actuellement il existe une centaine de centres de dépistage coordonnés par le ministère de la Santé. La prévalence du virus est la plus élevée d'Asie (environ 2%) et l'on compte plus de 20.000 personnes infectées par le SIDA. Malgré un dépistage actif récent, la croissance de la maladie est cependant en baisse.

Au niveau de la recherche en épidémiologie, deux thèmes retiennent l'attention : la dengue et la grippe aviaire.

Sur la dengue, la prévention est basée sur l'information et l'éducation des populations quant à la nécessité de limiter et épurer les eaux stagnantes et la nécessité d'un dépistage précoce et d'une prise en charge rapide des malades, seules conditions pour que la maladie soit curable. La mise au point d'un vaccin est attendue d'ici quelques années.

Sur la grippe aviaire, deux points sont à souligner : l'IPC apporte un appui important au ministère de la Santé et aux institutions internationales en exerçant une surveillance sur le terrain pour contrôler la propagation ; il effectue de plus un travail de virologie pour déterminer les possibilités de mutation ou de réassortissement du virus.

Il est nécessaire pour connaître le fonctionnement du virus et sa capacité à devenir dangereux pour l'homme de l'étudier et de le séquencer sur place dans les plus brefs délais après son apparition. Il faudrait pour cela disposer d'un laboratoire de niveau P3, le seul susceptible de procéder à ces travaux sans aucun risque d'évasion du virus et de contamination accidentelle de la population.

Il faut considérer que c'est en Asie que le risque de passage d'une épizootie à une pandémie est le plus élevé, compte tenu de la très grande promiscuité entre les humains et les animaux réservoirs à virus (canards, poulets et cochons) présents dans tous les foyers. Or dès qu'un cas probable de transmission du virus à l'homme sera signalé, la fermeture des frontières internationales interdira toute possibilité de l'envoyer à l'étranger pour l'étudier.

La construction d'un laboratoire P3 pourrait être actuellement financé par un prêt de l'AFD, mais la charge de remboursement (un million d'euros sur cinq ans) est hors de portée de l'IPC.

Les américains, qui ont très bien compris cette nécessité d'un laboratoire P3 au Cambodge, seraient prêts à le financer.

Quant au calendrier, il peut devenir compliqué au début 2006, dès janvier ou février. Actuellement le virus n'est actif qu'en milieu animal mais les quatre cas de transmission humaine détectés au Cambodge ne sont que la partie visible de l'iceberg. En cas de décès suspect, les interventions des équipes de l'IPC sur place sont généralement trop tardives pour identifier le virus. De plus, les villageois, qui sont éleveurs à 95%, préfèrent garder le silence sur les circonstances exactes de contamination pour ne pas mettre en péril leur activité d'élevage. En outre, les trafics d'animaux entre le Cambodge et le Vietnam se poursuivent malgré leur interdiction.

Tout cela pour dire que le contrôle est très lacunaire et que l'épizootie peut se réactiver très brutalement. C'est à ce moment que la nécessité d'un laboratoire P3 se fera vraiment ressentir.

Le **Dr Buchy** a cité l'exemple récent d'une souche provenant d'un patient cambodgien décédé au Vietnam et arrivée à l'IPC où l'équipement est insuffisant pour le travail de séquençage ; il a donc fallu l'envoyer en France, ce qui a nécessité 15 jours de paperasserie administrative et autant de retard pour le travail scientifique.

M. Le Fur a précisé que le délai entre le séquençage et la réponse définitive est déjà supérieur à 4 mois, plus proche en réalité de 6 mois, période pendant laquelle la contamination continue à se propager s'il s'agit bien de la grippe aviaire.

En réponse à une question de **M. Loncle** sur le *Tamiflu*, il lui a été répondu que la protection est efficace mais limitée, la matière première nécessaire à sa fabrication (l'anis étoilé) n'étant pas

disponible en quantité suffisante. Et les premières contrefaçons sont apparues sur le marché !

M. Jacques Brunhes a fait savoir que la délégation ferait le nécessaire à son retour à Paris pour attirer l'attention des autorités compétentes sur la gravité du problème et l'urgence de la décision à prendre. Il a assuré ses interlocuteurs qu'ils pouvaient alerter et solliciter le groupe d'amitié qui s'efforcera d'être un relais efficace.

La réunion s'est terminée par la visite des locaux libérés dans l'attente de la construction d'un laboratoire sécurisé de niveau P3.

❖ **Entretien avec le vice-Premier Ministre, co-ministre l'intérieur**

Le Prince Sirivudh s'est réjoui de rencontrer la délégation française, rappelant qu'il considère la France, où il a fait ses études et exercé une activité professionnelle, comme sa "deuxième maison".

M. Jacques Brunhes s'est dit, au nom de la délégation, très honoré de rencontrer un membre de l'exécutif. Il a présenté les membres de la délégation, issus de toutes les tendances de l'Assemblée nationale. Il a rappelé la finalité et le fonctionnement des groupes d'amitié en général et l'objet de la mission du groupe d'amitié France-Cambodge.

Le Prince Sirivudh s'est félicité de l'assistance de la France dans les domaines du renforcement de l'Etat de droit et, surtout, des capacités en ressources humaines. Il a considéré que la France avait un rôle à jouer pour aider à renforcer les capacités d'analyse et de décision du pouvoir législatif.

Il a expliqué sa présence au Gouvernement comme un résultat de l'accord entre les deux partis de la majorité sur un programme de gouvernement.

Il a donné quelques précisions sur l'activité de son ministère, administration nationale compétente aussi bien pour la délivrance des cartes d'identité, question très liée à celle de l'inscription sur les listes électorales, qu'en matière de lutte contre le terrorisme et contre tous les types de trafics - êtres humains, drogue, Un des problèmes actuels réside dans le déséquilibre entre les forces de l'ordre - 57.000

policiers - et les fonctionnaires civils - 9850 - au sein de son ministère.

En matière d'organisation territoriale seules les communes sont dirigées par des exécutifs élus. Une loi sur la gestion communale a été récemment adoptée mais rien n'existe encore pour la gestion des provinces. Cependant la déconcentration et la décentralisation sont à l'ordre du jour, la volonté politique existant à ce niveau.

De façon plus globale, le Cambodge est toujours confronté à la faiblesse de ses moyens ; l'absence de véritable industrie est à peine compensée par le secteur agricole, le secteur minier (pierres précieuses) et le tourisme. Ce dernier est à l'origine de grands espoirs, le chiffre de 5 millions de touristes par an est en vue.

Sur le plan politique, si on peut se féliciter de la facilité avec laquelle la question de la succession au trône a été réglée, il existe indéniablement à l'heure actuelle une petite crise entre le Roi-Père, l'Assemblée nationale et le Gouvernement au sujet du traité sur les frontières. Elle cessera si le Roi signe le traité pour promulgation.

M. Jacques Brunhes a remarqué qu'effectivement le séjour de la délégation du groupe d'amitié se déroulait à un moment important marqué par le débat autour de la signature du traité sur les frontières et par le congrès du FUNCINPEC qui en confirmant son alliance avec le PPC renforce la stabilité institutionnelle du pays.

A propos de la décentralisation, il a fait remarquer qu'il s'agit d'une création continue, notamment dans un pays de tradition jacobine comme la France, qui apporte des améliorations incessantes et participe à la vie de la démocratie, toujours en construction deux siècles après son émergence.

Il a souhaité connaître l'avis du Prince sur le nouveau rôle régional du Cambodge depuis son entrée à l'ASEAN, sur le procès des Khmers rouges et sur le cas de Chouk Rin.

Le Prince Sirivudh a précisé qu'il n'était pas un chaud partisan de cette intégration, au début, lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères, en 1993. Son premier souci fut alors de relancer la diplomatie cambodgienne, qui était complètement isolée depuis 1969. Très vite la question de l'appartenance à l'ASEAN s'est posée, car le Cambodge ne pouvait pas se permettre le luxe de rester en dehors, et il a participé dès 1994 à l'assemblée annuelle à Singapour avec le statut

d'hôte spécial. Puis les négociations ont continué et le Cambodge y est finalement entré.

Mais l'appartenance à l'ASEAN ne résout pas tout, loin de là, du fait de la rivalité entre la Chine et les Etats-Unis, les deux pôles qui dominent la région et sont présents sur tous les fronts.

Sur le cas de Chouk Rin, il a expliqué que le Gouvernement avait choisi comme option première d'aboutir à la fin de la sécession des Khmers rouges. Il avait fallu pour cela mettre entre parenthèse, dans un premier temps, la question de l'assassinat des trois touristes occidentaux en 1994 pour privilégier l'incorporation des derniers Khmers rouges dans l'armée, y compris les assassins. Mais depuis Chouk Rin avait été jugé, puis emprisonné avec ses complices et ne constituait plus désormais un problème.

Il a concédé que le procès des Khmers rouges était au cœur d'un grand débat. Depuis que le Gouvernement a signé un protocole d'accord avec les Nations Unies, les choses sont claires sur le plan juridique. Il a remercié, à ce propos, la France pour sa contribution aux frais du procès, aux côtés du Japon, de l'Inde, et de l'Allemagne. Le Cambodge n'a pas les moyens d'assumer seul le coût de ce procès, où vont comparaître vingt, voire trente accusés. Les Cambodgiens ne manifestent pas un intérêt immense pour ce procès mais toute démarche cherchant à impliquer Norodom Sihanouk serait considérée comme inacceptable.

Il a estimé, en conclusion, que ce doit être un vrai procès mais qu'il faudra faire attention aux dérapages possibles, et notamment aux réactions des anciens Khmers rouges.

M. François Loncle a souhaité connaître l'appréciation du Cambodge sur le problème du terrorisme islamique. Est-elle similaire à celle des européens et des américains ?

Le Prince Sirivudh a précisé que malgré le désir du Premier Ministre Hun Sen de voir les unités de renseignement de l'armée et du ministère de l'Intérieur coopérer, la collaboration n'est pas encore très avancée. Il existe par ailleurs une commission mixte antiterroriste, présidée par le Premier Ministre, à laquelle participent des représentants de l'Intérieur, de l'Armée, de la Banque centrale. L'observation des mouvements financiers est considérée comme très utile pour pister les terroristes et une coopération au niveau des banques de l'ASEAN est en cours sur ce sujet.

Mais le danger le plus important pour le Cambodge, où la communauté musulmane est très réduite, se trouve du côté de ses frontières très ouvertes, trop ouvertes.

M. Marc Le Fur a partagé cette analyse sur la traçabilité des mouvements financiers en mentionnant la création, en France, des GIR, qui s'attachent à la recherche de tous les trafics, et la réflexion en cours sur la refonte des documents d'identité pour aller vers un document unique.

Le Prince Sirivudh a pris une image : le Cambodge est encore comme un corps avec une toute petite tête – à cause de l'élimination des élites par le génocide – un gros ventre – une police pléthorique – et des jambes squelettiques – un secteur privé sous-développé.

L'assistance de la France contribue à renforcer la tête, mais il faut démobiliser pour réduire l'estomac et faire beaucoup d'investissements pour absorber cette main d'oeuvre libérée.

M. Jean-Yves Hugon s'est référé à l'actualité – l'explosion d'une mine dans le nord-est du pays venant de faire une quinzaine de morts - pour l'interroger sur l'existence de zones encore non déminées.

Le Prince Sirivudh a rappelé que grâce à l'assistance internationale, les opérations de déminage ont été un grand succès au Cambodge, où les axes routiers sont déminés à 100%, mais où les raccourcis restent encore dangereux ; la population locale connaît bien les zones dangereuses et les évite généralement mais il arrive que le terrain bouge avec la pluie et que les mines remontent.

Cet accident regrettable nous rappelle qu'il faut maintenant s'attaquer aux zones les plus reculées sous peine de freiner le tourisme.

Il a posé, à son tour deux questions à la délégation française : que se passe-t-il en France, pourquoi les banlieues brûlent-elles ? Qu'advient-il de la construction européenne ?

M. Jacques Brunhes a esquissé une synthèse des positions en présence sur l'Europe : l'accord est unanime sur le besoin d'une Europe forte, sur un plan politique comme sur un plan économique, mais l'accord cesse dès que l'on discute sur les moyens d'y arriver et sur les limites de l'Europe. Tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale veulent l'Europe mais ils ne veulent pas tous la même.

Le coup d'arrêt donné au processus par le Non des Français et des Hollandais ne signifie pas la fin de l'Europe, loin de là. Cela va obliger tout le monde à réfléchir et à faire preuve d'imagination pour tenir compte des aspirations des peuples.

L'Europe se trouve en pleine phase de fragilisation, les débats se sont durcis sur des problèmes anciens et récurrents, notamment sur la politique agricole commune. Mais l'espoir est toujours présent et il n'y a pas lieu de dramatiser.

Concernant la situation dans les banlieues, c'est un problème grave. On assiste à l'émergence d'un nouvel apartheid social, avec d'un côté les villes riches, enfermées derrière leurs hauts murs, et de l'autre des cités et des quartiers totalement ghettoïsés ; le risque d'explosion était inéluctable et beaucoup l'ont dénoncé depuis longtemps. Ce n'est pas un problème spécifiquement français, tous les pays d'Europe sont concernés.

Le rétablissement de l'ordre est un préalable nécessaire, car il existe des risques de déstabilisation favorable au terrorisme.

Mais la solution prendra des années. Il faudra éviter tout usage électoraliste de ces événements.

M. François Loncle a rappelé le sens étymologique du mot banlieue qui signifie "bannissement". C'est pourquoi il avait tenté, sans succès, d'éradiquer l'usage de ce terme stigmatisant.

M. Jean-Yves Hugon a voulu apporter l'éclairage d'un partisan du Oui sur le résultat négatif du référendum du 29 mai, pour lequel il a proposé trois explications :

- le texte soumis aux français était trop long et trop compliqué
- les hommes politiques avaient commis l'erreur d'imputer à l'Europe tous les maux de la vie quotidienne
- les Français ont pour habitude non pas de répondre à la question posée mais à celui qui la pose.

M. Jacques Brunhes a considéré qu'à deux grands moments de la construction européenne, le traité de Maastricht et le traité constitutionnel, les Français ont voté en pleine connaissance de cause et qu'il faut en tirer les conclusions et agir dans le sens demandé. Par contre le vrai problème réside dans le hiatus entre le vote des élus au

Congrès de Versailles, favorables à 85% au traité constitutionnel, et celui des Français.

Pour **M. Marc Le Fur**, le sentiment d'une majorité des électeurs, qui trouvent que le monde va trop vite, explique le Non au projet de Constitution européenne qui signifiait aussi un Non à la mondialisation et à la perte d'identité nationale.

Le Prince Sirivudh a clôturé l'entretien en faisant part d'une demande de tous les députés cambodgiens : il faut convaincre le gouvernement français de maintenir le Cambodge dans la zone de solidarité prioritaire (ZSP).

❖ **Audience du Président du Sénat**

La délégation française a été reçue en audience protocolaire par le président du Sénat, *Samdech* Chea Sim.

Président du Sénat depuis novembre 1998, *Samdech* Chea Sim, un des fondateurs du FUNSK, ancêtre de l'actuel Parti du Peuple Cambodgien (PPC) avait auparavant assuré plusieurs éminentes fonctions politiques, dont celle de président de l'Assemblée nationale (1993 – 1998), assurant à ce titre l'intérim du Roi pendant ses absences du territoire cambodgien.

Après que M. Brunhes lui a présenté l'objet de la mission de la délégation du groupe d'amitié France-Cambodge et décrit brièvement les conditions de son déroulement, le président du Sénat s'est félicité de l'amitié entre le Cambodge et la France, qu'il a remerciée pour avoir favorisé la réconciliation nationale avec les Accords de Paris. Il a notamment rappelé l'attachement de son pays à la Francophonie et d'autre part a fait appel aux investisseurs français pour participer au développement du Cambodge.

❖ **Rencontre avec le groupe parlementaire du FUNCINPEC**

Le **Prince Norodom Sirivudh**, secrétaire Général du FUNCINPEC, entouré de cinq députés, a reçu la délégation à son domicile, qui abritait provisoirement le siège de son parti.

Il a dans un premier temps présenté le FUNCINPEC comme un parti jeune, par comparaison avec le PPC, issu de la résistance qui est devenu un parti politique après les Accords de Paris.

Représentant les électeurs qui refusaient les Communistes et la présence vietnamienne, le FUNCINPEC a pâti de son manque d'expérience en politique, qui l'a conduit à faire face à de grosses difficultés, dont la moindre ne fut pas le coup d'Etat de 1997.

Depuis 1998, le FUNCINPEC a subi une érosion de son influence qui explique les résultats en baisse aux élections législatives de 1998 et surtout de 2003.

Redevenu secrétaire général pour la troisième fois, en 2001, le Prince Sirivudh a été forcé de constater que malgré la popularité constante du Prince Ranariddh et de la famille royale, les royalistes font face à une désaffection de l'opinion. Les raisons sont multiples : ils sont trop pris par le jeu du pouvoir, mal organisés sur le terrain et trop éloignés des réalités quotidiennes de la population.

L'objectif, tout en continuant à participer au pouvoir, va être de relancer la dynamique royaliste en restructurant les finances et les ressources humaines – moins de secrétaires généraux et de directeurs - et en s'investissant plus sur le terrain auprès des populations. Le FUNCINPEC va devoir devenir moins "cravaté" et plus "rural" pour développer ses contacts avec sa base et avec la population.

Pour réaliser l'objectif de devenir à terme le premier parti du pays – pas en 2008 mais aux élections suivantes - il faudra tout autant invoquer les bons résultats du Gouvernement auquel le FUNCINPEC participe aux côtés du PPC qu'aller rechercher les voix qui se sont portés vers le PSR qui, après tout, n'est qu'une dissidence du FUNCINPEC.

Les gouverneurs, ministres et parlementaires du FUNCINPEC n'ont pas su se faire suffisamment connaître ni apprécier. Il leur faut prendre exemple sur les militants du PSR qui, avec peu de moyens, travaillent jour et nuit parce qu'ils connaissent le sens des mots "lutte politique".

Interrogé par **M. Brunhes** sur la récente judiciarisation de la vie politique, le **Prince Sirivudh** a expliqué qu'au Cambodge on peut critiquer autant que l'on veut mais il ne faut pas le faire savoir sur la place publique, car cela devient de la diffamation. Cela n'empêche pas

la justice d'être instrumentalisée trop fréquemment à ce propos. La position rigide du Premier ministre face aux critiques vient de sa crainte d'être déstabilisé par la question du traité sur les frontières.

En réponse à **M. Le Fur** sur les différences entre les deux partis de l'Alliance entre eux et par rapport à l'opposition, le Prince a estimé que si tout le monde est devenu monarchiste au Cambodge, tous ne sont pas Sihanoukistes, Sihanouk lui-même étant profondément républicain.

Mais au PPC et au PSR, le Roi et la famille royale ne sont pas particulièrement épargnés par la critique. Seul le FUNCINPEC est sihanoukiste et royaliste à la fois. Même si le PPC a évolué, la longue tradition communiste y est toujours vivace. Il est resté très centré sur l'intérieur du pays et sur le monde rural, à la différence du FUNCINPEC qui a fait entrer la modernité au Cambodge. On assiste cependant à une lente convergence des évolutions.

Quant au risque d'être phagocyté par le PPC en cas de rapprochement trop marqué, il n'est pas trop à craindre. Le PPC préfère un FUNCINPEC plus fort que le PSR car il sait qu'il a plus à craindre de ce dernier.

Sur la stratégie à mener à l'égard de l'électorat jeune, il a tenu à faire la différence entre la jeunesse rurale, plus marquée par ses préoccupations rurales, et la jeunesse urbaine, spécialement celle de Phnom Penh, plus radicale et de ce fait plus encline à pencher vers l'opposition. C'est pourquoi une meilleure organisation du Parti en milieu rural, où l'influence des parents est encore importante, sera plus bénéfique au Parti, en terme de voix, qu'en milieu urbain.

D'ici les prochaines élections de 2008, le premier objectif du FUNCINPEC est de ne pas se faire dépasser par l'opposition et pour cela il faut faire accepter aux électeurs l'alliance avec le PPC et lui faire comprendre qu'il n'y a pas d'alternative. En définitive, le peuple le jugera sur ses résultats.

Programme

Dimanche 13 novembre

- 19h15 Arrivée à l'aéroport de Pochentong
Accueil par MM. MOM Chim Huy et PEN Pannha, vice-présidents du groupe d'amitié Cambodge-France
- 20h00 Transfert et installation à l'hôtel Cambodiana
- 21h00 Dîner de travail à la Résidence de France

Lundi 14 novembre

- 9h00 Visite de l'Assemblée nationale
- 9h30 Visite de l'hôpital Calmette et du Centre de cardiologie sous la conduite du Pr. **HENG Tay Kry**, directeur de l'hôpital, secrétaire d'Etat à la Santé
- 12h30 Déjeuner au restaurant « Le Mékong »
- 15h00 Audience de SAR le Prince **NORODOM Ranariddh**, président de l'Assemblée nationale
- 16h00 Réunion de travail avec le groupe d'amitié Cambodge- France et la section cambodgienne de l'APF
- 19h00 Réception à la Résidence de France offerte par S.E. l'ambassadeur de France et Mme **ROE d'ALBERT**

Mardi 15 novembre

- 9h00 Rencontre avec le groupe politique du PPC
- 11h00 Rencontre avec le groupe politique du PSR
- 12h30 Déjeuner au restaurant « Ponlok »
- 16h00 Cérémonie d'ouverture de la Fête des Eaux par **S.M. le Roi NORODOM Sihamoni**
- 20h00 Dîner offert par **SAR Samdech Krom Preah NORODOM Ranariddh**, président de l'Assemblée nationale

Mercredi 16 novembre

- 8h30 Départ pour l'aéroport de Pochentong

- 9h00 Départ en avion privé pour Siem Reap (députés français)
- 10h00 Arrivée à Siem Reap ; installation à l'hôtel Royal Angkor Resort
- 11h00 Visite du centre artisanal « Les artisans d'Angkor »
- 12h30 Déjeuner au restaurant de l'hôtel Royal Angkor Resort
- 15h00 Visite du Ta Prohm et du site d'Angkor Thom (Bapuon et Bayon)
- 19h00 Dîner offert par **M. SIM Son**, Gouverneur de Siem Reap
- 21h30 Cérémonie du riz nouveau
- 22h30 Retour à l'hôtel Royal Angkor Resort

Jeudi 17 novembre

- 8h00 Promenade sur le Tonlé Sap et visite du village lacustre
- 12h30 Visite de l'école de tourisme Paul Dubrule et déjeuner sur place
- 15h00 Visite des temples d'Angkor Vat et de Preah Neak Pean
- 19h00 Dîner- spectacle à l'hôtel Royal Angkor Resort

Vendredi 18 novembre

- 8h30 Départ pour l'aéroport de Siem Reap
- 9h15 Départ en avion privé pour Phnom Penh
- 10h00 Arrivée à Phnom Penh et transfert à l'hôtel Cambodiana
- 11h00 Audience de **S.M. le Roi NORODOM Sihamoni**
- 12h00 Déjeuner au restaurant « Le Mékong »
- 14h00 Réunion de travail à l'**Institut Pasteur** du Cambodge
- 15h00 Visite du **Musée national**
- 15h45 Visite du **Palais Royal** et de la **Pagode d'Argent**
- 17h00 Audience de **SAR le Prince NORODOM Sirivudh**, vice-premier ministre, co-ministre de l'Intérieur, député (FUNCINPEC) de la province de Kandal
- 19h00 Dîner offert par S.E. **MOM Chim Huy**, président intérimaire du groupe d'amitié Cambodge-France

Samedi 19 novembre

- 8h00 Audience de **Samdech CHEA Sim**, président du Sénat
- 9h00 Rencontre avec le groupe FUNCINPEC de l'Assemblée nationale à la résidence du Prince Norodom Sirivudh
- 11h00 Promenade en bateau sur le Tonlé Sap et sur le Mékong
- 12h00 Déjeuner au restaurant « Le Mékong »
- 13h30 Visite du Phsar Thmey (marché central) et du Phsar Toul Tom Pong (marché russe)
- 17h00 Entretien avec l'Ambassadeur de France
- 19h00 Départ pour l'aéroport de Pochentong
- 20h00 Visite de l'aéroport de Phnom Penh sous la conduite de **M. POK Sam EI**, secrétaire d'Etat aux Transports.
- 20h25 Départ du vol Thai Airways TG699 à destination de Bangkok
- 21h55 *Arrivée à l'aéroport de Bangkok*
- 23h30 *Départ du vol AF 161 pour Paris*

Dimanche 20 novembre

- 5h45 *Arrivée à l'aéroport de Roissy-CDG-2-C*

* * *